Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous » (1 question) **Page 3**

2. Écriture personnelle : la solidarité dans la société (1 question) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btsepc.fr/assets/annales/bts-epc/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS EPC - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous »

Le corpus réunit une étude sur les pratiques collaboratives, un article sur le coworking, un extrait de Jean Giono opposant l'artisanat à la division industrielle du travail et un dessin sur le covoiturage. Ces documents donnent à examiner les promesses et les limites de la collaboration, ainsi que ses effets sur le travail et les liens sociaux.

Première partie

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Le corpus confronte l'essor des pratiques collaboratives à leur réalité économique, sociale et professionnelle. L'étude du CREDOC et l'article sur le coworking évaluent les effets du partage. Giono met en lumière la perte d'autonomie liée à la spécialisation industrielle ; le dessin de presse illustre le covoiturage sur un mode satirique. La synthèse suit ces tensions, de la promesse de solidarité aux limites concrètes des collectifs.

Élément	Confrontation et analyse
Document 1 : auteur, nature, idée directrice et procédés	Émilie Daudey et Sandra Hoibian, étude du CREDOC publiée en décembre 2014. Le texte nuance l'idéal d'une économie collaborative solidaire : les économies dominent, les liens créés sont souvent faibles et les usagers maîtrisent peu les plateformes. L'opposition entre discours utopique et pratiques réelles, les résultats d'enquête et les exemples étayent cette analyse.
Document 2 : auteur, nature, idée directrice et procédés	Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, article publié dans *Society* en juillet 2018. Le coworking promet rencontres et coopération, mais la cohabitation ne garantit ni échanges ni concentration. La description des espaces et les témoignages contrastés de Mélissa et Pierre montrent les limites de cette organisation. Les citations directes donnent à entendre des expériences divergentes.
Document 3 : auteur, nature, idée directrice et procédés	Jean Giono, extrait argumentatif de *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*, publié en 1938. L'artisan autonome, maître de toutes les étapes de son métier, s'oppose à l'ouvrier de Bata, réduit à une tâche et dépendant de l'usine. Le récit du père, l'antithèse entre les deux cordonniers et les formules évaluatives défendent l'autonomie du travailleur.
Document 4 : auteur, nature, idée directrice et procédés	Rémi Malingrey, dessin de presse paru dans *Libération* en décembre 2014, sur le covoiturage. L'accumulation caricaturale de passagers dans une voiture représente le partage du véhicule et en souligne comiquement la promiscuité. L'image montre une proximité physique, sans établir l'existence de liens solidaires durables.
Axe 1 : les ressorts du partage	Les pratiques collaboratives peuvent relever de l'altruisme, comme les logiciels libres ou le financement participatif, mais elles répondent souvent à un intérêt économique : 67 % des Français citent les économies ou les gains comme principal avantage (document 1). Le coworking associe services, réseau professionnel et promesse de coopération (document 2). Le covoiturage met concrètement un véhicule en commun (document 4).
Axe 2 : une sociabilité incertaine	Près d'un Français sur deux associe ces pratiques à la rencontre, mais les plateformes créent souvent des liens faibles, limités à la transaction (document 1). Dans les espaces de coworking, Mélissa subit le bruit et l'absence d'échanges, tandis que Pierre considère les rencontres comme un complément plutôt que comme la règle (document 2). Le dessin de covoiturage rend visible la proximité sans prouver une solidarité réelle (document 4).
Axe 3 : coopération et autonomie au travail	Le coworking se développe rapidement, mais la cohabitation entre indépendants ne supprime ni les contraintes professionnelles ni l'insécurité de l'emploi (document 2). Giono dénonce la spécialisation qui réduit l'ouvrier à une tâche et le rend dépendant de l'usine (document 3). De même, les usagers des plateformes participent aux échanges sans décider de leurs règles ni de leur gestion (document 1).
Problématique et plan détaillé	**Problématique :** les pratiques collectives créent-elles une solidarité réelle ou rapprochent-elles surtout des individus aux intérêts distincts ? **Plan :** 1. Le partage se développe grâce à des bénéfices concrets et à une promesse de rencontre. 2. La proximité ne garantit ni des liens solides ni une coopération effective. 3. Dans le travail, l'organisation collective peut favoriser les échanges tout en laissant subsister dépendance et perte d'autonomie.

Élément	Confrontation et analyse
Rédaction intégrale proposée	Les pratiques collaboratives se développent dans les échanges et le travail. Elles sont présentées comme des moyens de renouer des liens et de construire ensemble, mais elles répondent aussi à des intérêts personnels. Favorisent-elles une solidarité réelle ou organisent-elles surtout la coexistence d'individus ? La collaboration procure d'abord des avantages concrets. L'achat d'occasion, la location et le partage permettent d'économiser ou de gagner de l'argent. Dans l'enquête du CREDOC, 67 % des Français citent cet avantage en premier. Le covoiturage représenté par Malingrey met lui aussi un véhicule en commun. Certaines pratiques reposent cependant sur une contribution désintéressée, comme le financement participatif ou les logiciels libres. Les espaces de coworking promettent, quant à eux, des rencontres et des échanges professionnels. Pourtant, la proximité ne produit pas automatiquement de solidarité. Selon le CREDOC, les plateformes créent souvent des liens faibles, limités à la transaction. Le coworking illustre cette limite : Mélissa ne parvient pas à se concentrer et les travailleurs autour d'elle échangent peu. Pierre, pourtant satisfait de son espace, constate que la plupart des coworkers travaillent chacun de leur côté. Le dessin de covoiturage montre des passagers entassés dans une voiture, mais cette proximité physique ne suffit pas à établir des liens durables. Enfin, les formes collectives ne suppriment pas nécessairement la dépendance. Giono oppose l'artisan, maître de toutes les étapes de son métier, à l'ouvrier réduit à coudre une trépointe et dépendant de l'usine. Le coworking rassemble des travailleurs indépendants, mais ne leur garantit ni sécurité de l'emploi ni coopération réelle. De même, les usagers des plateformes participent aux échanges sans maîtriser les règles des services qu'ils utilisent. Ainsi, la société multiplie les occasions de partager et de se rencontrer, sans rendre mécaniquement les individus solidaires. La solidarité dépend de la qualité des liens et du pouvoir réel de chacun au sein du collectif.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collaboratives multiplient les échanges, mais ne garantissent pas la solidarité : les intérêts individuels, les liens superficiels et les dépendances professionnelles en limitent la portée.

2. Écriture personnelle : la solidarité dans la société

Sur le thème « Seuls avec tous », le candidat réfléchit au rôle de la société dans la création de la solidarité. Il doit argumenter en mobilisant les documents du corpus, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Deuxième partie

Question Écriture personnelle. Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? Répondez à cette question de façon argumentée en vous appuyant sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. La société met les individus en relation et organise leur dépendance mutuelle, mais la proximité ne suffit pas à créer la solidarité.

Le document 1 montre que covoiturage, dons et projets communs peuvent créer des liens; près d'un Français sur deux associe ces pratiques aux rencontres. Le coworking peut rompre l'isolement, et l'évêque des *Misérables* incarne une aide qui transforme Jean Valjean.

Pourtant, 67 % citent d'abord les économies, et Mélissa ne trouve pas dans le coworking la convivialité espérée. Chez Giono, la division du travail rend l'ouvrier dépendant et isolé. Le dessin d'une voiture surchargée suggère aussi que la proximité imposée ne vaut pas entraide.

Conclusion. La société facilite donc la solidarité, mais celle-ci suppose un engagement concret et des institutions qui le soutiennent.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société crée des occasions de solidarité, sans la garantir : l'entraide dépend de l'engagement des personnes et du soutien des institutions.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Culture Générale et Expression, session 2019, code CULTGEN, d'une durée de 4 heures, sans coefficient indiqué. Sur le thème « Seuls avec tous », elle comprend une synthèse du corpus, notée sur 40 points, puis une écriture personnelle sur la solidarité, notée sur 20 points. Les documents abordent pratiques collaboratives, coworking, travail artisanal et covoiturage. L'épreuve évalue compréhension, mise en relation et argumentation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent viser des économies ou des gains autant que le lien social et l'entraide.
- Les plateformes créent souvent des liens faibles, tandis qu'une association ou un habitat participatif peut favoriser des liens étroits.
- Le coworking permet la cohabitation de travailleurs indépendants, mais ne garantit ni échanges ni coopération.
- Chez Giono, la maîtrise d'un métier complet s'oppose à la spécialisation industrielle et à la dépendance qu'elle entraîne.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les documents et organisez les idées sans exprimer votre opinion personnelle.
- Distinguez collaboration et altruisme : le corpus souligne aussi l'intérêt économique individuel.
- Pour l'écriture personnelle, défendez une réponse argumentée en mobilisant le corpus, vos lectures et vos connaissances.
- Respectez les valeurs indiquées au sujet : 40 points pour la synthèse et 20 points pour l'écriture personnelle.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les différences entre les quatre documents, puis regroupez-les en axes cohérents. Reformulez les arguments de façon objective et concise, en croisant les sources plutôt qu'en résumant chaque document séparément.

Q : La collaboration suppose-t-elle toujours de la solidarité ?

Non. La collaboration désigne une action menée avec d'autres ou le partage de biens et de services, mais elle ne suppose pas nécessairement l'altruisme. Le corpus montre que l'intérêt économique et la recherche de liens peuvent aussi motiver ces pratiques.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et comment les parties sont-elles notées ?

L'épreuve dure 4 heures. La synthèse est notée sur 40 points et l'écriture personnelle sur 20 points. Le sujet ne donne pas de coefficient.

Q : Qu'attend-on dans l'écriture personnelle ?

Répondez clairement à la question, construisez une argumentation ordonnée et appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles. Les documents nourrissent la réflexion, mais ne remplacent pas votre prise de position argumentée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsepc.fr/assets/annales/bts-epc/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS EPC - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS EuroPlastics et Composites : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.